



HAL
open science

Alphonse Guillebert (1792-1861) : un témoin du paysage sociolinguistique neuchâtelois.

Marinette Matthey

► To cite this version:

Marinette Matthey. Alphonse Guillebert (1792-1861): un témoin du paysage sociolinguistique neuchâtelois.. Carmen Alén Garabato, Ksenija Djordjevic Léonard, Patricia Gardies, Alexia Kis-Marck, Guy Lochard. Rencontres en sciences du langage et de la communication. Mélanges offerts à Henri Boyer par ses collègues et amis, L'Harmattan, pp.135-146, 2016, 978-2-343-09034-4. hal-02010300

HAL Id: hal-02010300

<https://hal.science/hal-02010300>

Submitted on 19 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alphonse Guillebert (1792-1861) : un témoin du paysage sociolinguistique neuchâtelois¹

Marinette Matthey, Université Grenoble Alpes, LIDILEM, F-38000 Grenoble, France
A paraître dans *Mélanges offerts à Henri Boyer*, L'Harmattan
marinette.matthey@univ-grenoble-alpes.fr

Alphonse Guillebert naît en 1792 à Saint-Blaise près de Neuchâtel, dans une famille protestante d'origine française réfugiée lors des persécutions religieuses. Jusqu'à sa mort en 1861, il exerce successivement ou en parallèle les fonctions de pasteur, professeur au collège et à l'Académie (ancienne Université de Neuchâtel) et doyen de la Compagnie des pasteurs du canton². Selon la notice qui lui est consacrée par Jeanneret & Bonhôte (1863 : 441), il se fait remarquer très jeune par « une prédication saine, claire et vigoureuse, dont l'effet était encore augmenté par de beaux dons naturels, cultivés avec soin ». Les auteurs de la notice relèvent une grave maladie de jeunesse qui interrompt la carrière du prometteur Guillebert pendant deux ans, suite à une « cruelle perte dans sa famille » et durant laquelle « pendant une année entière l'usage même de la parole fut interdit au malade » (idem). A 26 ans (1818), il est appelé à occuper la première chaire de philosophie de l'Académie et on l'autorise à passer quelques mois à Paris pour se préparer à la tâche. Durant son séjour le futur professeur « entra en relations assez intimes avec plusieurs personnages distingués dans la science, et en particulier avec le célèbre Cousin³ », séjour « qui resta pour lui comme un précieux souvenir » (idem).

On lui doit plusieurs écrits, dont un *Récit du séjour du roi et de la reine de Prusse dans leur principauté de Neuchâtel et Valangin*⁴ et des *Vers pour l'arrivée du roi*, en 1842, mais encore *Trois sermons sur les plaisirs* et *Deux sermons sur la mort*, ainsi que trois articles sur « L'araignée et sa chasse », publiés dans la *Revue suisse*, etc. Après l'instauration de la République dans le canton de Neuchâtel en 1848, il refuse sa réélection au sein de la Compagnie des Pasteurs, ne désirant pas devenir un fonctionnaire de l'Etat.

Guillebert est connu des lexicographes par son *Dialecte neuchâtelois*, publié en 1825 chez Wolfrath (réédité chez Slatkine en 1980 et chez Kessinger Publishing en 2010). Une deuxième édition s'ensuit (curieusement datée 1829-1832 et réimprimée en 1858), toujours à Neuchâtel, mais chez un autre éditeur (Christian Gerster libraire).

Cette seconde édition intitulée *Fautes de langage corrigées ou Dialogue entre Mr P. et Mlle R., précédé d'un dialogue entre le Critique et l'Auteur* (1829-1832) se trouve dans ma bibliothèque, et je me fais un plaisir d'adresser en premier lieu à Henri Boyer quelques pages de commentaire sur ce curieux ouvrage. Il constitue un témoignage sociolinguistique d'un notable neuchâtelois de l'Ancien Régime, et il contient de nombreux indices sur le régime linguistique, dans la première moitié du XIXe siècle, d'un espace situé à la frontière des langues romanes et germaniques, où le francoprovençal est encore présent, à côté du français qui s'impose peu à peu comme vernaculaire.

1. Patet, raveur... à propos du titre

¹ Je remercie Yan Greub et Philippe Marthaler pour leur relecture amicalement critique.

² Lors de la Réforme, dès la fin des années 1530 et pour remplacer les structures du clergé catholique, les pasteurs neuchâtelois protestants se constituent en « classe » ou « compagnie », qui se réunit régulièrement sous la présidence d'un doyen. La « Vénérable Classe des pasteurs » exerce un pouvoir religieux très strict, entièrement ratifié par le pouvoir politique monarchique. Elle disparaîtra suite à la Révolution républicaine de 1848. (Henry, 2002, p. 23).

³ Victor Cousin (1792-1867), philosophe, professeur en Sorbonne et très impliqué dans l'organisation de l'instruction publique.

⁴ Neuchâtel a été une principauté prussienne de 1707 à 1848 (canton suisse depuis 1815).

Le titre de la deuxième édition reprend en abrégé celui de la première : *Dialecte neuchâtelois: dialogue entre Mr Patet et Mlle Raveur sa cousine*. Les deux termes, *patet* et *raveur*, complètement sortis de l'usage aujourd'hui, sont recensés dans le *Glossaire neuchâtelois* de Bonhôte (1867) et font l'objet d'une entrée dans le *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand* de W. Pierrehumbert (1926), qui s'appuie d'ailleurs largement sur la définition de Bonhôte.

Dans la seconde édition, Guillebert s'explique longuement sur les noms qu'il a donnés à ses deux personnages. Son commentaire sur *patet* montre qu'il ne rejette pas absolument ce qu'il nomme « notre dialecte » :

J'ai cru long-temps que cet idiotisme suisse n'avait pas son synonyme dans la langue française ; mais j'ai enfin trouvé qu'il en avait un, *tatillon* que l'Académie définit, *Celui qui entre mal-à-propos et inutilement dans toute sorte de petits détails*. *Tatillon* n'est cependant pas le parfait synonyme de *patet*, qui d'ailleurs (est-ce l'effet d'une prévention trop favorable à notre dialecte ?) me paraît plus expressif que *tatillon*. On pourrait d'autant mieux conserver le mot *Patet*, qu'il était autrefois français : on le trouve défini de la manière suivante dans le Glossaire de la langue Romane de Roquefort, qui est un recueil des mots usités dans les 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, et 16^e siècle : „Lent, qui travaille avec application, mais lentement”.

J'ai trouvé, dans l'ouvrage de Roquefort, au moins trente mots de notre dialecte. Qui a eu le plus tort, les Français de les laisser se perdre, ou nous de les conserver ? (p. 117-118, orthographe et ponctuation d'origine)⁵

Précisons d'emblée que pour Guillebert, le dialecte neuchâtelois n'est pas le patois, mais bien le français parlé à Neuchâtel. Et si *patet* s'en sort avec les honneurs, c'est en raison de son attestation dans un corpus écrit français. *Raveur* en revanche est impitoyablement taxé de barbarisme :

Raveur est un des plus grands barbarismes de notre idiome : le mot français est ARDEUR ; on peut aussi dire TOUFFEUR dans quelques-uns des cas où nous disons *raveur*. „TOUFFEUR, Exhalaison chaude qui saisit en entrant dans un lieu où la chaleur est extrême”. „Là jamais on ne ressentit les ardeurs de la canicule” Fénelon. (p. 118)

L'étymologie donnée par Guillebert est erronée⁶, mais son explication (*raveur* viendrait peut-être du latin *ravus*, roux ?) va dans le même sens puisqu'il conclut que « la raveur roussit », ce qui laisse penser que le nom donné à la cousine n'est pas très flatteur, comme le relève d'ailleurs Pierrehumbert dans son dictionnaire. Celui-ci note dans l'article consacré à *raveur* : « on sait que [Guillebert] dans la première édition de son *Dialecte neuchâtelois* avait eu l'idée assez irrévérencieuses d'appeler un des personnages Mlle Raveur ».

La deuxième édition permet à Guillebert de revenir sur ces deux régionalismes. Le choix de ces mots et les explications sur leur origine et leur emploi résument assez bien l'attitude que l'auteur

⁵ Sans indication de date, les numéros de page renvoient à la seconde édition 1829-1832. Ils correspondent à la pagination de l'exemplaire numérisé librement disponible sur Lexilogos (cf. bibliographie).

⁶ Gauchat (1908 : 55-56) consacre un article à *raveur* dans le *Bulletin du GPSR* (no 3-4). Il qualifie le terme de français populaire de Suisse romande et le rattache au latin *ruborem* qui a produit *rouveur* en vieux français (rouille des blés) ou *arrebol* (rougeur de l'aube) en espagnol. Il mentionne la forme *ravorey* dans le dialecte francoprovençal du Val d'Anniviers (Valais, CH) qui a le même référent qu'*Alpenglühn* en allemand, soit le moment durant lequel les montagnes deviennent orange-rouges-violettes juste avant la disparition du soleil et pour lequel il n'existe pas de terme correspondant en français.

manifeste tout au long de son ouvrage face aux particularismes suisses et neuchâtelais : il faut les connaître et les éviter dès que l'on se trouve hors de la Principauté, mais certains sont des archaïsmes sagement conservés par les locuteurs d'une région périphérique respectueux de la langue française ancestrale, alors que d'autres ne sont que des barbarismes diffusés par la langue populaire. Le choix de ces deux termes s'explique peut-être aussi par le fait que *patet* renvoie par association à *patois* (même s'ils n'ont pas d'origine commune), et que *raveur* commence par un phonème qui fait partie du stéréotype de l'accent neuchâtelais (/x/ fortement articulé). Les deux personnages inventés par Guillebert ont des noms à connotation légèrement ridicule et leur conversation est totalement dénuée d'intérêt (simple prétexte pour signaler les fautes de langue). Cela a quelque peu fâché les lecteurs de la première édition, dont le Critique mis en scène par Guillebert dans la seconde. Le Critique se fait le porte-parole des lecteurs en demandant à l'Auteur de bien vouloir faire disparaître M. *Patet* et Mlle *Raveur* et d'abrégier leur ennuyeux dialogue ! Dans la deuxième édition, Guillebert transfère une partie de ses remarques de langue du dialogue initial entre les deux cousins à celui qui s'instaure entre l'Auteur et son Critique. Le contenu de ce dialogue est dès lors beaucoup moins ennuyeux, puisqu'il donne à Guillebert l'occasion de s'expliquer plus longuement sur ses intentions. Guillebert, l'Auteur, répond à celles et ceux qui ont crié à la calomnie, tout en illustrant par l'exemple ce qu'il veut démontrer : les Neuchâtelais bien éduqués, dont le Critique, font des fautes de français sans s'en rendre compte et Guillebert ne pense qu'à leur venir en aide, en bon pasteur de la langue qu'il aspire à devenir.

2. Les intentions de Guillebert et la structure de l'ouvrage

Guillebert se sent donc investi d'une mission, celle de « fournir à quelques uns de [s]es compatriotes un moyen de mieux parler leur langue, dans un temps où l'éducation est devenue la principale ressource de notre pays » (p. 4). L'éducation comme ressource principale de la Suisse est encore un topos au XXI^e siècle⁷, mais à l'époque de Guillebert, le français est effectivement une ressource pour des centaines de Neuchâtelais et Neuchâteloises qui sont engagé-e-s comme précepteurs ou préceptrices francophones dans l'Europe entière.

Il s'agit prioritairement pour Guillebert de faire respecter la grammaire et la prononciation. Son ouvrage se veut un répertoire de trois types de fautes, des plus générales aux plus particulières. Premièrement « Des fautes de langage communes à tous les pays où l'on parle français » ; deuxièmement « De celles qui sont particulières à la Suisse française » et troisièmement « De celles qui sont particulières au canton de Neuchâtel ».

Mais il s'agit aussi, et peut-être surtout, de mettre en garde ses compatriotes contre des usages qui ne sont pas compris en France, avant tout à Paris. Par exemple, « il est avantageux aux Suisses qui sortent de leur pays de s'accoutumer de bonne heure » à employer *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*, en lieu et place de *septante* et *nonante*. Et d'en donner pour preuve les dires d'« un de [s]es compatriotes, commis dans une maison de commerce de Paris, [qui lui] disait qu'on ne pouvait pas croire combien il avait eu de peine à prendre, comme il sentait que cela était nécessaire, l'habitude de dire et d'écrire *soixante-dix*, *quatre-vingt* [plutôt que *huitante ou octante*], *quatre-vingt-dix* ».

⁷ « La Conseillère d'État genevoise, Mme Emery-Torracinta, rappelait il y a peu, sur les ondes de la RTS, l'importance de l'éducation, considérée comme l'une des ressources de la Suisse, insistant sur l'impérative exigence de la formation pour le futur. » (*L'Hebdo*, décembre 2015).

Comme on l'a vu ci-dessus, le premier dialogue entre l'Auteur et le Critique sert de préface à celui entre Monsieur P. et Mademoiselle R. (en guise de concession au Critique, l'Auteur consent à faire disparaître les noms *patet* et *raveur*). Les intentions de Guillebert se dévoilent dans les premières lignes de l'ouvrage, avec un certain humour, et dans une démarche qui n'a rien à envier aux pratiques bien attestées dans les forums internet : quand on est à bout d'argument pour contrer son interlocuteur, on s'en prend à sa manière d'écrire pour dévaloriser son propos (Vernet 2012). Il s'agit pour Guillebert, en fin de compte, de critiquer la manière de parler de son critique :

« Tout homme qui se mêle de corriger les autres sur quelque sujet que ce soit doit s'attendre aux représailles : le critique est critiqué c'est dans la nature des choses ; et, conformément à cette commune pratique, comme je vous vois en humeur de critiquer mon DIALECTE, je vais tout chaud prendre ma revanche, en me donnant le petit plaisir de critiquer LE FRANÇAIS que vous parlerez dans ce que vous allez me dire contre mon DIALECTE » (p. 4)

Les deux dialogues de la seconde édition comptent respectivement 124 et 187 pages. Divers compléments d'informations sont rassemblés sous le titre d'ADDITIONS (p. 313 à 332), et une TABLE permet de retrouver toutes les formes qui ont fait l'objet d'un commentaire dans le livre. Voici un extrait représentatif du style de Guillebert. Il se situe dans les premières pages, lorsque le Critique manifeste sa lassitude d'être tout le temps corrigé :

Le Critique

Si vous voulez toujours me reprendre ainsi, je ne pourrai pas vous parler de votre DIALECTE.

L'Auteur

Je ne vous reprendrai que lorsque vous ferez des fautes.

Le Critique

Je vais être sur mes gardes pour n'en pas faire.

L'Auteur

Eh bien ! commençons, je vous prie.

Le Critique

Je vous *observerai*^a d'abord que vous n'avez pas rempli votre but^b...

L'Auteur

Et moi je vous ferai observer, avant de vous laisser aller plus loin, que vous devriez dire, pour parler correctement : *je vous ferai observer que vous n'avez pas atteint votre but.* (p. 12-13).

La lettre *a* renvoie à Fénelon pour justifier l'obligation de faire précéder le verbe *observer* par *faire* et la lettre *b* précise que les collocations autorisées sont : *remplir sa promesse, remplir l'attente, les espérances...* mais pas *remplir un but*. Comme le Critique persiste dans l'erreur, en faisant preuve d'une sécurité linguistique totale : (« vous vous trompez, Monsieur ; je suis sûr qu'il n'y a point de faute dans ce que je viens de dire, et que j'ai vu plus d'une fois dans des livres les expressions que je viens d'employer »), l'Auteur s'empresse de préciser que même des écrivains comme J.-J. Rousseau font « des fautes qu'il faut bien se garder de copier (sans parler des gazettes et des feuilles d'avis suisses) ».

Guillebert entreprend donc une opération de déstabilisation sociolinguistique des locuteurs de la bonne société neuchâteloise, au nom de sa vision subjective de la grammaire. Cette vision est très influencée par l'Académie, les bons écrivains et les grammairiens français, conformément aux idéologies du Bon usage (Berrendonner 1980), ainsi que par ses souvenirs de Suisse à Paris. Cette soumission à la grammaire du français n'est cependant pas synonyme de rejet total des emprunts, notamment des germanismes, comme ce sera le cas un siècle plus tard pour bon nombre d'intellectuels romands (voir, entre autres, De Pietro & Matthey 1993 ; Knecht 2000 ; Aquino, Cotelli & Nisille 2011 ; Cotelli Kureth 2015). L'attitude de Guillebert face aux dialectalismes (c'est-à-dire aux emprunts au francoprovençal) n'est pas non plus empreinte du mépris pour le patois que l'on peut trouver en France voisine.

3. Guillebert et les germanismes

Knecht (2000), dans son article sur les germanismes lexicaux dans la Suisse latine, consacre quelques paragraphes à Guillebert. Il y montre que ce dernier est plutôt ouvert aux emprunts :

« [...] tant que MM. les Lexicographes français n'auront pas fait une langue qui satisfasse aux besoins de tous les pays où l'on parle la leur, nous aurons fort raison de prendre et dans l'allemand, et dans le vieux françois et dans notre patois, les mots nécessaires à notre usage. » (1824 :77 [1829-1832 : 89], cité par Knecht, 2000 : 48).

Knecht relève à propos de cette citation que Guillebert utilise des catégories d'emprunt qui sont toujours celles des linguistes : adstrat pour les germanismes ; état de langue ancien (archaïsmes) et substrat francoprovençal pour les dialectalismes (« mots qui viennent du patois » chez Guillebert). Et il constate que l'attitude de l'auteur face aux germanismes n'est pas puriste. Voici un autre exemple de cette absence de purisme chez Guillebert. Il s'agit de son commentaires sur le futur périphrastique construit avec l'auxiliaire vouloir dans l'expression *il veut pleuvoir* :

Les lexicographes allemands [...] permettent de dire : *das Haus will einfallen, das Schiff will sinken* : la maison veut tomber, le vaisseau veut couler à fond ; avons-nous donc bien tort en Suisse d'emprunter cette expression aux Allemands ? Les Anglais ont bien fait de *wollen* un de leurs deux futurs : *It will rain*, il pleuvra. Il y a quelque chose de vrai dans le mot de l'écrivain qui a dit, que la prose française se meurt de timidité. Les Suisses sont plus hardis que les Français en fait de langage. Il est certain qu'il manque à la langue française une expression abrégée qui signifie être sur le point de, être à la veille de, et qui corresponde au *will* des Allemands. Les Grecs avaient le verbe *μελλει* [mellei], et les Latins le participe en *urus*. (p. 10).

Cette attitude comparatiste et ouverte aux apports mutuels des langues contraste avec les propos germanophobes et très unilingues d'un cénacle de personnalités neuchâteloises qui, 125 ans plus tard (1953), font une série de conférences sur la langue française⁸, dont voici deux extraits représentatifs.

Commençons par les propos d'Alfred Lombard (1878-1972), ancien recteur de l'Université de Neuchâtel, qui déplore que les étrangers pensent, à tort, que les Suisses sont tous bilingues :

⁸ *La langue française. Entretiens de Neuchâtel*. Il s'agit d'une série de conférences proposées en 1953 par des figures locales universitaires très marquées à droite, dont deux (René Braichet, Eddy Bauer) ont fondé dans les années trente l'*Ordre National Neuchâtelois*, parti d'inspiration maurassienne et très ouvert aux idées fascistes (Spira 2014).

Chacun de nous d'ailleurs, dans des entretiens avec des Français, a pu se rendre compte qu'ils admettent difficilement que nous parlions leur langue à Lausanne ou à Neuchâtel pour la même raison qu'on la parle à Annecy ou à Besançon. Le sentiment de la race étant ordinairement peu conscient chez eux, l'idée de la frontière politique, haute, nette, définitive, ôte à leurs yeux son importance à celle de cette autre frontière qui est celle des langues et qui pourtant agrandit leur domaine spirituel. (p. 24).

Marcel Godet, bibliothécaire et ancien directeur de la Bibliothèque nationale suisse, est un des autres conférenciers. Il connaît le livre de Guillebert et le mentionne pour rappeler que les germanismes ne sont pas une menace nouvelle. Il ajoute cependant que l'immigration massive des Suisses alémaniques la renforce. Il rappelle la défunte « Union romande pour la culture et l'enseignement de la langue française », fondée en 1908 notamment par Alfred Lombard, mais qui a disparu après la première guerre mondiale :

Créée à une époque où les progrès et ambitions du pangermanisme inquiétaient les pays voisins de l'Allemagne, elle était une réponse de l'instinct de conservation à une menace extérieure. Mais ses promoteurs se rendaient bien compte que le français, chez nous, était menacé aussi par les « ennemis du dedans », par ceux qui le parlent mal, par les cacographes, les mal assimilés, les tenants du bilinguisme (p. 15).

L'idéologie monolingue ou *unilinguisme* (Boyer 2001) est cette fois bien installée et il s'agit pour ces défenseurs du français de lutter contre l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. Sur la base des travaux scientifiques du linguiste psychanalyste Edouard Pichon (admirateur de Charles Mauras par ailleurs), ils considèrent le bilinguisme comme un danger pour le développement cognitivo-langagier des élèves. Pichon (1936) est en effet connu pour avoir conclu à l'« infériorité psychologique » des locuteurs bilingues.

Comment expliquer cette évolution radicalement puriste des représentations et des attitudes face à l'allemand entre le XIXe et le XXe siècle? Une première hypothèse pourrait évoquer les liens politiques avec les souverains prussiens que l'élite neuchâteloise entretient à l'époque de Guillebert. Les écrits de ce dernier montrent qu'il n'est pas un républicain acharné, et qu'il n'y a pas chez lui de sentiment anti-prussien qui pourrait se répercuter sur la langue des monarques. Ces derniers, comme toute l'aristocratie de l'époque, parlent d'ailleurs français. Je ne sais pas si Guillebert parle couramment allemand, mais son livre fait très souvent référence à cette langue, et il a tendance à surestimer les germanismes dans le « dialecte neuchâtelois ». Il rattache par exemple le mot *fiè*, épiceà, qui est un emprunt au francoprovençal *fjâ*, à l'allemand *Fichte*, ou encore le participe passé *nazî* (du verbe francoprovençal *nâzî*, rouir le chanvre, et par extension, détrempe) à l'allemand *nass*. Ses connaissances en allemand semblent plus étendues qu'en francoprovençal, ce qui laisse supposer qu'il n'a pas appris le patois comme première langue de socialisation mais que des formes et des expressions de celui-ci sont bien présentes dans son répertoire. Une deuxième hypothèse me paraît cependant plus solide : les sentiments nationalistes développés depuis la guerre franco-allemande de 1870, avant, pendant et après les deux guerres mondiales ont de fortes répercussions en Suisse. On est pour la civilisation française ou pour la civilisation allemande, on parle aussi de « races » française et allemande⁹. Ce clivage a bien sûr des

⁹ Cette thématique est présente dans la littérature romande. Charles Ferdinand Ramuz, auteur vaudois qui publie à Paris, écrit dans les années 20 un roman intitulé *La Séparation des races* (réédité chez Gallimard en

conséquences linguistiques, et les conceptions essentialistes de Charles Maurras sont plebiscitées du côté francophone. Les conférenciers des *Entretiens de Neuchâtel*, bien qu'ils ne mentionnent nulle part leur inspirateur, semblent vouloir livrer un combat linguistique qui se présente comme une guerre de civilisation à l'intérieur d'une Suisse située de part et d'autre de la frontière linguistique. Le combat pour la création d'un canton du Jura (séparation du Jura francophone du canton de Berne germanophone, 1917-1974) s'appuie largement sur des arguments linguistiques et culturels de cette mouvance (Cotelli Kureth 2015) et il entretient l'hystérie contre tout ce qui est perçu comme germanisme en Suisse romande.

4. Guillebert et le francoprovençal

Les langues auxquelles Guillebert se réfère sont le *français*, l'*allemand*, le *dialecte* (parfois *neuchâtelois*, *vaudois*, *génévois* ou *suisse*¹⁰), le latin, le grec ancien et l'anglais. Il se réfère aussi beaucoup au *patois*, souvent précédé de *notre*. La référence est non ambiguë, il s'agit de la variété locale de francoprovençal. Quand il mentionne *le patois de notre pays* (p. 280), il se réfère aussi clairement à Neuchâtel. La catégorisation qu'il opère entre *français* (de France), *dialecte* (neuchâtelois, vaudois, etc.) et *patois* est très claire: le dialecte neuchâtelois est un dialecte du français (*français neuchâtelois*, p. 76) et il ne doit pas être confondu avec le patois « qui est un dialecte de la langue *romane*, ainsi appelée des *Romains* ». (p. 50). A l'appui de cette affirmation, Guillebert propose toute une série de termes patois qu'il qualifie de latinismes dans le dialecte. Ces étymologies sont fantaisistes mais sa conception des origines différentes du patois et du français permet de nuancer quelque peu l'affirmation qui est souvent faite à propos du francoprovençal : les locuteurs n'identifient que les variétés locales, qu'ils nomment patois, mais ils ne perçoivent pas la langue dialectale qu'est le francoprovençal (pour une présentation récente de cette position, voir Maître 2015 : 109-110).

Le francoprovençal n'a d'ailleurs été « découvert » et nommé par les linguistes qu'à la fin du XIXe siècle (Ascoli 1877, voir aussi Chambon & Greub 2000). Guillebert ne peut donc pas avoir conscience de l'espace occupé par cette langue (qu'il ne nommerait de toute façon pas « langue »). Le lien direct qu'il établit entre le patois et la langue des Romains est tout de même intéressant. Il lui permet en premier lieu d'attribuer du prestige au patois. Cette attribution est révélatrice d'une fierté endogroupale, mais elle est peut-être aussi la trace des constatations qu'il a pu faire en lisant des ouvrages similaires au sien. Il cite en effet régulièrement le *Glossaire genevois* et le *Glossaire vaudois*¹¹. N'a-t-il pas pu constater des similitudes entre les différentes « fautes de français » que les locuteurs neuchâtelois, vaudois et genevois commettent en raison de leur patois ? Il me semble qu'au-delà d'une vision mythique des ancêtres, on trouve chez Guillebert la conscience d'une langue suprarégionale différente du français. Je reconnais qu'il s'agit d'indices très ténus, mais il

2010). L'histoire raconte le rapt d'une jeune femme alémanique par un Romand, qui entraîne une vengeance, la destruction du village romand par les habitants du village alémanique situé de l'autre côté de la montagne.

¹⁰ Il faut bien sûr entendre « suisse romand ». « J'aurais pu intituler cet opuscule DIALECTE SUISSE, aussi bien que DIALECTE NEUCHATELOIS ; car la plupart des locutions que je relève ont cours dans toute la Suisse française » (p. 24)

¹¹ Vraisemblablement le *Glossaire genevois* de Jean Amé Gaudy (1820) et *Observations sur le langage du pays de Vaud* d'Emmanuel Develey (1821). La première édition de ce dernier ouvrage remonte à 1808 ce qui fait dire à Pierrehumbert qu'il s'agit du « plus ancien glossaire (encore bien incomplet) du français romand ». (cf. bibliographie de son dictionnaire).

me semble que les représentations de Guillebert sont plus proches des conceptions linguistiques des dialectologues que celles des locuteurs du français du XX^e siècle, pour qui les patois ne sont souvent qu'une déformation du français.

La « conscience linguistique » du locuteur Guillebert se double d'un solide réalisme sociolinguistique :

Les Français nous imposent leur langue partout ailleurs que chez nous, particulièrement en France et plus particulièrement à Paris ; c'est la loi du plus fort qu'il faut subir bon gré mal gré. (p. 83).

Alors que beaucoup de Neuchâtelois et de Neuchâteloises sont engagées en Europe comme précepteurs et préceptrices francophones, il s'agit pour eux de s'adapter à la demande et au marché linguistique :

J'ai insisté sur l'importance qu'il y a pour nous qui voyageons beaucoup et nous occupons beaucoup d'éducation, à pouvoir, au besoin, parler et enseigner le français de la France et des livres, celui qui a cours partout. [...] quand des étrangers demandent des instituteurs de notre pays, ou qu'ils placent leurs enfans dans nos pensions, le français qu'ils désirent qu'on leur enseigne n'est pas celui de notre petit pays. (p. 76)

Le français de France est donc une ressource importante, mais il ne doit pas remplacer le français utilisé entre Neuchâtelois lorsque celui-ci possède des formes qui sont parfaitement adaptées à la vie quotidienne locale (noms d'outils, de meubles, de vêtements, etc.), soit parce qu'il conserve des formes que le français de France a malheureusement perdues, ou encore lorsqu'il permet de combler des lacunes lexicales par des emprunts au patois et à l'allemand.

La légitimation de certains mots du patois passe, on l'a vu, par la recherche d'une origine prestigieuse, le plus souvent purement basée sur des rapports associatifs. Notre auteur se demande s'il faut rattacher *clédar* (portail à claire-voie fait de perches et de lattes barrant l'entrée d'un paturage) au grec *χλειδοω* (fermer) ou au latin *claudo arvum*, ou encore à l'ancien français *clore* (p. 29-30). Idem avec *corti*, jardin, « mot de notre patois suisse », qui est le « vieux mot français *courttil* (probablement du grec *χορτος*, herbe) » (p. 42). Notons au passage que c'est la seule fois où la lexie *patois suisse* apparaît dans l'ouvrage de Guillebert. Or, *courttil* est aussi mentionné dans le *Glossaire genevois* : « en bas latin *curtile* ; de là est venu notre mot patois *courttil*, jardin » (p. 55). Guillebert ne peut plus dire « notre patois » puisque le mot se rencontre aussi dans le patois genevois. C'est donc sciemment qu'il utilise la catégorie *patois suisse*, ce qui va dans le sens de l'hypothèse d'une conscience suprarégionale du « patois » que j'ai risquée plus haut.

Guillebert fournit également un certain nombre de remarques sur l'insécurité et l'hypercorrection des locuteurs du francoprovençal face au français. Si plusieurs fautes s'expliquent par le patois, remarque-t-il, d'autres proviennent aussi de la crainte d'employer un mot patois :

Nous n'appelons pas TAIE la toile qui enveloppe un oreiller, sans doute parce que le patois dit *ena teia*, et nous lui donnons le nom de *fourre d'oreiller*, qui n'est pas français. Nous ne disons pas une BUANDERIE, qui est français, sans doute parce qu'on dit en patois *ena buia* (une lessive), et nous disons *lavanderie* et *lessiverie*, qui ne sont français ni l'un ni l'autre. (p. 41-42).

Sa connaissance même partielle du francoprovençal lui permet de faire ces remarques qui montrent que le français est encore une langue seconde pour une partie non négligeable de la population au début du XIX^e siècle. Le français est une langue apprise à l'école qui minorise celle de la première socialisation.

En conclusion, je dirais que les explications étymologiques de Guillebert nous montrent ses catégories de perception des langues, catégories qui sont celles d'un locuteur plurilingue du XIX^e siècle hautement scolarisé et vivant dans un espace qu'on peut encore qualifier de diglossique. Il est piquant de constater que ses catégories sont en partie compatibles avec celles des dialectologues du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui ont été constituées en savoir savant bien après la mort de Guillebert. La perception du francoprovençal, c'est-à-dire des patois, comme langue différente du français a disparu chez presque tous les locuteurs suisses romands. Le savoir savant sur le francoprovençal construit à l'Université n'a pas été suffisamment diffusé hors de ses murs pour parvenir à influencer les représentations linguistiques des générations d'écoliers qui se sont succédé sur les bancs des écoles romandes, en oubliant peu à peu, pour la plupart d'entre eux, jusqu'au souvenir de cette langue. La situation est en train de changer, grâce à l'attrait actuel pour la diversité linguistique mondiale et la thématique des « langues en danger ». Considéré aujourd'hui comme un patrimoine immatériel, le francoprovençal ne s'est jamais fait entendre si loin de son espace, grâce à internet. D'un autre côté, il semble que l'insécurité linguistique des jeunes suisses romands et leur sujétion totale au français de Paris a diminué, comme le montrent les résultats d'une enquête présentée dans Heyder (2015). Les processus actuels de globalisation feraient diminuer ce qu'on appelle traditionnellement « l'insécurité linguistique des régions périphériques » (Francard 1993).

Bibliographie

- Aquino Weber Dorothee, Cotelli Sara & Nissille Christel, 2011, « Les recueils de cacologies du XIX^e siècle en Suisse romande : entre description et proscription », *Vox romanica* 70, p. 219-243.
- Ascoli Graziadio Isaia, 1877, « Schizzi franco-provenzali », *Archivio glottologico italiano* II, p. 61-120.
- Berrendonner Alain, 1980, *L'éternel grammairien*, Berne, Lang.
- Boyer Henri, 2001, « L'unilinguisme français contre le changement linguistique », Université de Neuchâtel, *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 34/35, p. 383-392.
- Chambon Jean-Pierre & Greub Yan, 2000, « Données nouvelles pour la linguistique galloromane: les légendes monétaires mérovingiennes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 95, 1, p. 147-182.
- Cotelli Kureth Sara, 2015, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*. Neuchâtel, Editions ALPHIL-Presses universitaires suisses.
- De Pietro Jean-François & Matthey Marinette, 1993, « Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte... Entre insécurité et identité linguistiques: le cas du français à Neuchâtel (Suisse) », dans M. Francard (*op. cit.*), p. 121-136.

- Francard Michel (Ed.), 1993, « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », Louvain-la-Neuve, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19/3, Vol. I.
- Knecht Pierre, 2000, « Les germanismes lexicaux dans la Suisse latine : idéologie et réalité », dans *Etude du Français en francophonie; Contacts de langues et identités culturelles perspectives lexicographiques*, actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Etude du français en francophonie » (pp 45-54). Saint-Nicolas, Québec, Canada, Agence Universitaire de la Francophonie, Presses de l'Université Laval.
- <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/KnechtGermSR.pdf>
- Heyder Karoline Henriette, 2015, « C'est un français horrible! » vs. « C'est notre identité. »: Empirische Ergebnisse zum Sprachverhalten, zum Sprachbewusstsein und zur Sprecheridentität Jugendlicher in der Suisse romande, *Bulletin VALS-ASLA*, No spécial, tome 3, p. 31-51.
- Maître Raphaël, 2015, « Le francoprovençal et le français : partenaires ? », dans M. Matthey & V. Conti (éds) *Cohabitation des langues et politique linguistique. La notion de « langue partenaire »* (pp 103-125). Neuchâtel, CIIP, Délégation à la langue française.
- Pichon Edouard, 1936, *Le Développement psychique de l'enfant et de l'adolescent, évolution normale, pathologie, traitement*, Paris, Masson.
- Vernet Samuel, 2012, « Rapport à la norme. Discours métalinguistique spontané sur des forums anglophones et francophones », Mémoire de master, Université Stendhal Grenoble 3. (Disponible sur <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>).

Dictionnaires et documents historiques consultés

- Bonhôte James-Henri, 1867, *Glossaire neuchâtelois*, Neuchâtel, Delachaux éditeur.
- Develey Emmanuel, 1824, *Observations sur le langage du pays de Vaud*, Lausanne, chez Louis Lacombe libraire (seconde édition revue et augmentée). (Version numérisée par Google Books).
- Jeanneret Frédéric Alexandre M. & Bonhôte James-Henri, 1863, Alphonse Guillebert. *Biographie neuchâteloise*, tome premier, Le Locle, Eugène Courvoisier libraire-éditeur, p. 439-448.
- Gauchat Louis, 1908, « Français pop. raveur, s.f., « chaleur ardente », *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR), 3-4, p. 55-56.
- Gaudy Jean Amé, 1820, *Glossaire Gènevois*, Genève, chez Marc Sestié fils, imprimeur libraire. (Version numérisée par Google Books).
- Guillebert Alphonse, 1829-1832, *Fautes de langage corrigées ou Dialogue entre Mr P. et Mlle R., précédé d'un dialogue entre le critique et l'auteur*, Neuchâtel, Christian Gerster libraire. (Numérisé sur le site Lexilogos).
- Godet Marcel, Lombard Alfred, Bauer Eddy, Braichet René, Berthoud Eric & Redard Georges, 1954, « La langue française. Entretiens de Neuchâtel », *Cahiers de l'Institut neuchâtelois*, Boudry-Neuchâtel, Editions de la Baconnière.
- Henry Philippe, 2002, *Histoire du canton de Neuchâtel. Le temps de la monarchie. Politique, religion et société de la Réforme à la Révolution de 1848*, Neuchâtel, Editions Alphil.
- Pierrehumbert William, 1926, *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*. Neuchâtel, Editions Attinger.

Spira Raymond, 2014, « *Ce soir à 20 heures les fascistes...* ». *Les évènements du 18 septembre 1934 à la Chaux-de-Fonds*, Neuchâtel, Editions Alphil.

Thibault André, 2004, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Lausanne, Editions Zoé.